

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'INSTITUT de l'Inspé

Séance du Mardi 19 mars 2024 à 10h00

Le Conseil d'Institut de l'Inspé de Franche-Comté s'est réuni le 19 mars 2024, sous la présidence de Madame Françoise BÉVALOT, présidente du Conseil de l'Institut.

Etaient présents ou représentés :	Etaient excusés	Etaient absents
Représentants des personnels de l'Inspé Denis PASCO, procuration à M. Mazerolle Marie MAZEROLLE Emilie SAUNIER Arnaud MOULY Matthieu LAUGIER, procuration à A. Mettetal Alice METTETAL Farida DJELKHIR Damien HUMBERT Romain HASSOLD Elsa GIACOMINI	Laurent BARATO Carole IVANCE-MARTIN Laurian VARESCON Olivier FAIVRE	
Représentants de l'UNIVERSITE : Fabrice BOUQUET, procuration à L. Ricq Laurence RICQ, vice-présidente UFC Olivier JOUFFROY, procuration à L. Ricq	Pascal GILLON,	Catherine TIRVAUDEY Anne TATU
Représentants du RECTORAT : Françoise BÉVALOT Fabien BEN, IA-DASEN 39 Isabelle BERTRAND Véronique BARÇON Julien ROCHE Augustin GUILLOT		
Représentants des Collectivités Territoriales : Chantal GUYEN (VISIO)	Anaïs MONNIER VON AESCH	
Personnalités extérieures à titre personnel : Elsa LANG RIPERT		
Personnes invitées : Frédéric MUYARD, Directeur de l'Inspé Florent MONTCLAIR, DA chargé des études (VISIO) Nathalie GRITTI, DA alternance + F° continue Elodie BELLE, Responsable des services administratifs Nathalie ROGGY, Secrétaire de direction Cristina BUSQUET-PARETS, pôle contrôle juridique et financier de la DRES		

Le quorum est atteint. Madame Bévalot, Présidente du conseil, ouvre la séance à 10h00.

Françoise Bévalot rappelle l'ordre du jour :

- 1 - Approbation du compte-rendu du conseil du 15 décembre 2023
- 2 - Point Formation
 - 2.1 – Point sur l'évolution de la formation des enseignants à venir
 - 2.2 – Validation des calendriers universitaires 2024-25
- 3 – Bilan financier 2023

4 – Campagnes d'emplois

4.1 – Campagne ATER, contractuels et temps partagés 2024

4.2 – Campagne d'emploi enseignants 2025

5 – Dialogue de gestion INSPE / Université 2024

5.1 – Volet personnels

5.2 – Volet financier

5.3 – Volet patrimoine

6 - Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 15 décembre 2023, vote

Pas de remarque particulière.



Ce compte-rendu est mis au vote et approuvé à l'unanimité.

2. Point formation

2.1 – Point sur l'évolution de la formation des enseignants à venir

Il n'y a toujours pas d'information claire à ce jour. La seule chose qui semble être actée est le déplacement du concours en L3, mais pas plus de précision pour l'instant.

2.2 – Validation des calendriers universitaires 2024-25 (*Cf. documents joints*)

Florent Montaclair précise que la fin de cours des premières années de master est décalée sur le mois de juin, à la demande de certains enseignants. La journée de rentrée est décalée à un mercredi afin de permettre une rencontre entre les étudiants de 1^{ère} et de 2^{ème} année d'une même discipline. Le lundi initialement prévu ne permettait pas cette rencontre du fait que les M2 faisaient la rentrée scolaire dans leur établissement.

Elsa Giacomini souhaiterait qu'une journée soit consacrée à la révision des examens pour les M2.

Cette question sera étudiée en réunion des responsables du 1^{er} degré. A ce jour, une journée de révision pour le concours est accordée.

Arnaud Mouly relaie la demande de la responsable d'allemand de faire une seule rentrée pour les M1 et les M2 de sa discipline.

Ce cas particulier peut être géré en interne.



Ces calendriers universitaires 2024-25 sont mis au vote et approuvés à l'unanimité.

3. Bilan financier 2023

Elodie Belle expose les chiffres (*cf. présentation jointe, diapos 6 à 9*).

La dotation est en baisse, comme régulièrement depuis 2020 mais les recettes sont légèrement en augmentation, dues principalement à :

- la location de la piscine du site de Lons le Saunier,
- la redevance des antennes,
- l'augmentation des DIU,
- la location à Canopé d'une partie du site de Belfort,
- les cordées de la réussite à Vesoul...

Alice Metetal souhaite une explication sur les projets recherche. Ces projets concernent en partie les projets de la Fr-Educ qui bénéficient d'une dotation de l'Inspé.
Il est convenu de détailler la ligne la prochaine fois.

Arnaud Mouly s'interroge sur l'épuisement de la taxe d'apprentissage.

Laurence Ricq affirme que la réforme sur la taxe d'apprentissage n'est pas en faveur de l'Université.

Elodie Belle précise qu'elle souhaite relancer cette démarche auprès des partenaires dès cette année et que les services préparent la campagne à venir.

La ligne masse salariale/personnel correspond à quelques crédits de suppléances ainsi qu'aux heures complémentaires prises en charge par la composante, puisque les salaires ne sont pas comptabilisés.

Laurence Ricq précise, à titre informatif, que la masse salariale de l'Université s'élève à 182,5 millions d'euros.

Outre les dépenses de personnel, une partie importante des dépenses relève également des fluides et des aspects maintenance/contrats en matière d'hygiène et sécurité (50 % du budget). Enfin, le partenariat avec le CROUS pour la restauration est entièrement à la charge de l'INSPE en 2023 et la dépense est non négligeable (66 K€).

Arnaud Mouly souhaiterait qu'un rappel soit effectué auprès des collègues extérieurs pour leur préciser qu'ils peuvent réaliser des achats de matériel pédagogique ou prévoir une campagne d'achats.

Elodie Belle ajoute qu'il faudrait que les équipes (ou un coordinateur) réalisent un suivi du matériel par discipline.

4. Campagne d'emploi 2023

4.1 – Campagne ATER, contractuels et temps partagés 2024

Frédéric Muyard expose les supports disponibles pour la rentrée 2024 :

- MCF en géographie
- MCF en psychologie
- MCF en didactique des sciences
- PRAG en arts plastiques
- PRAG en histoire-géo
- PRCE en physique-chimie

Les besoins exprimés et accordés par l'UFC sont :

- Un ATER en géographie (rattachement au laboratoire ThéMA)
- Un contractuel 50 % en espagnol (sur le support de psychologie)

Les demandes en temps partagés (en attente de l'accord de l'UFC) et soumises au rectorat sont :

- Un poste en physique-chimie (renouvellement)
- Un poste en histoire-géo
- Un poste en EPS (renouvellement)
- Un poste en arts plastiques

Rappel :

1 ATER est un poste d'enseignant chercheur contractuel d'un an.

1 enseignant en temps partagé est un enseignant du second degré qui bénéficie d'un accord du rectorat et qui est affecté pour un certain pourcentage à l'université. Cette situation permet plus de souplesse et plus de proximité, notamment pour les sites distants.

1 enseignant-chercheur en disponibilité, le poste est bloqué 5 ans.

1 enseignant du second degré en disponibilité, le poste est bloqué 2 ans.

Arnaud Mouly souligne un problème de connaissance du fonctionnement avec des règles qui changent et mettent mal à l'aise les enseignants du secondaire qui finissent par démissionner en fin d'année scolaire. Du coup, il est difficile de préparer la rentrée.

4.2 – Campagne emploi enseignants 2025

Les supports disponibles pour la campagne d'emploi 2025 sont :

- PRAG arts plastiques (suite à 2 années de disponibilité)
- PRAG histoire-Géo (départ retraite)
- PRAG philosophie
- MCF histoire-Géo
- MCF mathématiques (départ retraite pour limite d'âge)
- PRCE philosophie (utilisé depuis 3 ans pour un support de chaire numérique éducatif)

La nature des besoins, suite à la réforme annoncée, n'est pas encore connue.

Frédéric Muyard propose de décaler la 1^{ère} vague de recrutement à la 2^{nde} vague afin de connaître plus précisément les profils de poste dont l'Inspé aura besoin.

Cette possibilité est donnée pour les postes enseignants du secondaire.

Un accord de principe a été acté par les directeurs de collégium en concertation avec les collèges disciplinaires concernés, ainsi que les laboratoires.

Arnaud Mouly ne souhaite pas reporter cette campagne d'emploi à la 2^{ème} vague, ne sachant pas si les informations sur la réforme seront connues en septembre prochain. Il pose également la question du changement d'établissement et de gouvernance de l'université avec la création du nouvel établissement public d'enseignement (EPE).

Frédéric Muyard répond que pour le changement d'établissement, ce n'est pas une difficulté en soi, puisqu'il y aura une administration provisoire, possible jusqu'en juin, le temps de faire les élections.

Elsa Lang Ripert explique que les annonces font état de maquettes très cadrées sur lesquelles il y aura sans doute peu de latitude avec des périodes de stages importantes (25% en M1 et 50% en M2). Elle précise que tous ces éléments vont dans le sens de la prudence pour cette campagne 2025 et qu'il est difficile de s'engager sur des procédures de recrutement à long terme sans plus de visibilité.

Emilie Saunier rappelle que le poste de PRAG en philosophie avait été fléché en MCF espagnol et que ce poste espagnol serait attribué à un enseignant en mutation interne. Les besoins sont très forts en didactique de l'espagnol et les inquiétudes de l'équipe sont également très fortes.

Frédéric Muyard rappelle que les exigences du futur poste MCF espagnol seront respectées telles qu'exprimées en 2024 avec 3 enjeux : l'importance de la didactique pour l'enseignement, le lien formation / recherche et la responsabilité du parcours.

Françoise Bévalot propose que le vote de cette campagne d'emploi (arrêt des disciplines, laboratoires et profils) soit reporté sur la 2^{ème} vague, excepté le poste de PRAG philosophie (0824A) pour lequel les caractéristiques ont déjà été actées en 2024, soit la transformation pour un poste de MCF en espagnol. A ce stade, le conseil d'institut n'est pas en mesure d'aller au-delà.

➔ Cette campagne d'emploi enseignants (telle qu'annoncée par Françoise Bévalot) est mise au vote et approuvée à la majorité : **19 voix POUR et 2 abstentions**

4.3 – Campagne emploi BIATSS

Demande :

- 1 poste vacant suite à un départ à la retraite
- 1 poste de catégorie C réhaussé en catégorie B
- 1 changement de BAP (formalité administrative)

→ Cette campagne d'emploi BIATSS est mise au vote et approuvée à l'unanimité.

5. Dialogue de gestion INSPE / Université 2024

5.1 - Volets personnels (traité en point 4 Campagne d'emploi)

5.2 - Volet financier

Un point essentiel mis en avant : demande d'une prise en charge durable du financement de la restauration CROUS, par les services centraux de l'UFC, à hauteur de 50 k€.

5.3 - Volet patrimoine

De gros travaux ont été entrepris depuis le début d'année et vont se poursuivre : abattage d'arbres malades, réfection d'un mur, mise en place de la plateforme pour l'installation du pavillon MUE, réfection du toit du bâtiment A, rénovation de la verrière.

En parallèle, nous sommes engagés dans le concours CUBE (concours national) qui implique un engagement dans la diminution de nos empreintes énergétiques. Nous sommes relativement bien placés malgré nos limites vue la vétusté des locaux.

De ce fait, nous demandons un accompagnement des services centraux pour la réfection des huisseries (347 fenêtres à changer) et du système de chauffage qui est monté en série et totalement obsolète (impossible à programmer).

6. Questions diverses

Question 1 : Coût et utilité travaux pour le préfabriqué du pavillon de la MUE et pourquoi devant le monument aux morts ?

⇒ **Marie Mazerolle** rappelle que ce pavillon a été financé par Grand Besançon Métropole et le rectorat. L'objectif est de faire des actions de sensibilisation aux recherches en éducation à destination du grand public, des familles, des élèves, des enseignants. Elle a obtenu un projet financé par l'ANR qui s'appelle « Sciences avec et pour la société », projet qui a pour objectif de diffuser des apports des sciences cognitives pour des enseignants, des élèves et leur famille et qui va démarrer au 1^{er} avril 2024. Ceci permettra également de financer l'installation du pavillon.

⇒ **Frédéric Muyard** ajoute qu'aujourd'hui, il faut le faire vivre. Il constituera une vitrine pour la recherche en éducation mais aussi comme lieu d'expérimentation. Plusieurs lieux d'installation ont été évoqués, l'endroit définitif reste le seul possible aux vues de toutes les contraintes éludées. Le monument aux morts sera toujours visible et accessible. L'entretien et le fonctionnement relèveront de l'Inspé. Il faudra également prévoir une inauguration.

Question 2 : Fonctionnement pédagogique de l'Inspé : il y a peu d'interlocuteurs, peu de communication, peu de réunions de responsable de master.

⇒ Les réunions sont programmées selon les besoins et selon les disponibilités de chacun. Pour autant, l'équipe de direction reste accessible ; il ne faut pas hésiter à pousser la porte, téléphoner ou envoyer un mail.

Question 3 : Concernant le parcours d'espagnol, si démission du responsable, comment s'organisera la rentrée ?

⇒ **Frédéric Muyard** explique qu'il est important de faire retomber l'émotionnel autour de cette question. Il ajoute qu'il va rencontrer très prochainement les collègues d'espagnol afin de discuter sereinement et calmement des enjeux. Les solutions d'organisation pédagogique relèvent des enseignants et du responsable du parcours.

La séance est levée à 12h40.

Pour la Présidente du Conseil d'Institut,



Frédéric Muyard, Directeur de l'INSPE